

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2009

Présents : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michelle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, Isabelle MINOTTI, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Patrick MODICA, Christophe SIMON, Jean SIMONDON, Florent VALLOT

Absents excusés : Adeline OUGIER, Paulina REQUENA, Thérèse ROBERT

↳ **P.L.U. : VALIDATION DES AMENDEMENTS AU PROJET AVANT PROCEDURE D'APPROBATION**

Les différentes questions relatives au projet de PLU sont désormais traitées, depuis la réponse positive de la Préfecture au maintien de la zone « Saint Gengulph » en zone à urbaniser AU1.

Le Conseil municipal récapitule et valide différents éléments modificatifs issus de l'enquête publique :

- prise en compte explicite des risques technologiques liés à la présence du dépôt d'hydrocarbures et du passage des canalisations ;
- détermination des zones à urbaniser :
 - classement de la zone « derrière chez Piton » en zone d'urbanisation différée AU2,
 - abandon du classement de la zone « les Epinettes » en zone d'activités,
 - abandon du classement (AUE1) de la zone destinée à recevoir une maison pour personnes âgées ;
- réponses à quelques modifications marginales demandées par les particuliers.

Ces amendements issus de l'enquête publique seront donc intégrés au projet, tant pour les plans que pour le règlement, avec l'appui technique des services de l'Agence d'Urbanisme AUDAB. Le projet amendé sera alors de nouveau soumis à l'avis du Préfet, avant d'être formellement approuvé par le Conseil municipal. Le PLU sera alors opérationnel.

↳ **CONDUITE D'EAU DE LA RUE DE L'ENCLOS**

La Commune signe une convention avec le Syndicat des Eaux de la Haute-Loue afin de démarrer les travaux de pose d'une nouvelle canalisation d'eau potable.

Cette canalisation desservira les riverains de la rue de l'Enclos et permettra également le bouclage du réseau existant.

↳ **REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

La redevance d'assainissement reversée par Gaz et Eaux à la Commune, s'élève à 3 539.90 € pour le premier semestre 2009.

↳ **MODIFICATION LIGNE BUDGETAIRE**

Le conseil décide de déplacer 350 € de la ligne « aménagement de terrain » vers celle d'« achat de matériel » afin de financer le déshumidificateur installé à la bibliothèque.

Le Conseil vote par ailleurs une décision budgétaire modificative afin d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'Association du Marché de Gennes pour le démarrage de la manifestation mensuelle.

(Voir « info » en fin de compte-rendu)

↳ INFORMATION FORET ET AFFOUAGE 2009/2010

L'affouage 2009/2010 concernera les parcelles numérotées 16 et 17 pour un volume estimé à 295 m³, et la parcelle numéro 37 pour environ 477 m³.

Les parcelles numérotées 13 et 14 seront exploitées en taillis. Suite à quelques retards abusifs (peu nombreux il est vrai), chaque groupe ne pourra bénéficier de son affouage qui si l'ensemble du groupe a terminé le façonnage du taillis qui lui aura été attribué.

La parcelle numéro 9, estimée à 109 m³, sera réservée à l'approvisionnement de la chaufferie communale et sera exploitée mécaniquement.

Le prix reste inchangé à 7 € par m³.

L'inscription à l'affouage 2009/2010 se fera **individuellement**, en mairie, jusqu'au **vendredi 30 octobre 2009 inclus**.

Le Conseil décide de reconduire le contrat d'engagement signé avec l'ONF dans le cadre de la fourniture prioritaire des résineux aux scieries locales.

Un pré-cloisonnement sera réalisé sur la parcelle numéro 37, afin de respecter et optimiser le développement de la forêt.

Le surplus du bois coupé l'année dernière, et destiné à l'approvisionnement de notre chaufferie communale sera vendu à Bois-Energie, la chaufferie de Planoise.

Concernant les parcelles numérotées 11 et 12, et comme décidé préalablement en Commission, les bois non sortis au 31 août dernier serviront à alimenter la chaufferie communale.

A la demande de la commune, une visite de la forêt, commentée par Monsieur Claude Gullaud, Agent ONF, est proposée à toutes les personnes intéressées, le samedi 17 octobre 2009. Le départ s'effectuera Place de l'Eglise, à 9h30.

Equipez-vous bien et bonne visite à tous !

↳ RENTREE 2009/2010

81 enfants ont repris le chemin de l'école.

Avec l'instauration des nouveaux horaires, le conseil décide d'allouer ½ heure supplémentaire par semaine à Madame Marie-Odile Plançon, ATSEM, passant ainsi le temps de travail hebdomadaire annualisé à 28.67 heures.

↳ ATELIERS SITE PILOTE

Le Conseil fixe comme participation annuelle aux ateliers la somme de 20 €.

Les 15 € demandés comme chaque année depuis 1996 et jusqu'à l'année dernière nécessitent en effet d'être révisés afin d'alléger la charge financière que représentent les ateliers pour la Commune. La hausse progressive des coûts trouve essentiellement son origine dans :

- la diminution du nombre d'intervenants bénévoles ;
- l'augmentation du nombre d'intervenants extérieurs rémunérés ;
- la diminution de la subvention octroyée par Jeunesse et Sports.

D'ailleurs, un appel est passé aux personnes qui désireraient partager un peu de leur temps et de leur passion avec les enfants dans le cadre du site pilote.

Toute proposition sera la bienvenue et considérée avec attention.

L'atelier Gennie et Galopin, animé par Monsieur Roger Brenot, avec l'aide de Messieurs Yves Besse et Jean Vannod, nécessiterait ponctuellement une quatrième personne pour son déroulement optimum. Messieurs Besse et Vannod ne peuvent en effet pas assurer régulièrement l'encadrement de l'atelier ; un autre bénévole permettrait ainsi d'accompagner les enfants avec Monsieur Brenot les semaines où les deux autres intervenants ne sont pas disponibles.

Afin de palier à cette absence, le Conseil a décidé d'accorder pour les premières séances quelques heures du planning de Monsieur Eddy Cour, employé communal, afin que cet atelier, tant apprécié par les enfants, puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Si vous désirez être cette quatrième et indispensable personne, vous pourrez vous faire connaître auprès de Madame Chloé Vienny, au 03.81.55.98.69.

↳ **GARDERIE**

L'unité de garde utilisée jusqu'à présent était la demi-heure et était facturée 0.94€.

Pour s'adapter aux nouveaux horaires et mieux servir les intérêts de chacun, elle sera facturée par quart d'heure au tarif de 0.47€.

↳ **CHASSE**

Alertés précédemment sur quelques grincements pouvant compromettre le bon déroulement de la chasse à Gennes, des membres du Conseil ont participé à une réunion rassemblant le Président et le Directeur de la Fédération départementale de chasse et les chasseurs.

Cette réunion a été l'occasion de rappeler les règles de base et de tout remettre à plat afin de ramener la sérénité.

La Fédération s'est proposée de réaliser gratuitement pour la Société de chasse des panneaux d'information pour assurer une meilleure communication entre la population et les chasseurs.

Le Plan de chasse de la saison 2009-2010 est joint en annexe du présent compte-rendu.

↳ **INFORMATIONS DIVERSES**

Etat-Civil

Mariage : Le 12 septembre, Maryse Millet a procédé au mariage de Mlle Sandrine Beaud et M. David Viard. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Naissance : Un petit Thibaud a vu le jour à Besançon le 15 septembre. Toutes nos félicitations aux heureux parents, Adeline et Régis Ougier, et bienvenu à Thibaud dans notre village.

Liste des assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles de la commune jointe au compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du mois d'août était incomplète dans la mesure où Madame Martine Baud n'y figurait pas. Elle est domiciliée 3 rue du Lavoir et elle est joignable au 03.81.55.02.97.

Relevé des compteurs d'eau

La société Gaz et Eaux relèvera les compteurs d'eau à partir du 30 septembre. Merci de bien vouloir laisser le libre accès à votre compteur.

Urbanisme

Derniers permis de construire accordés :

- 9 septembre : M. Yves Sancey : Abri bois (rue de la Côte de Joux)
- 18 septembre : M. Jean-Louis Boissenot : Appentis (rue de la Corvée)

Dernière déclaration préalable accordée :

- 18 septembre : M. Daniel Bobillier : Ouverture d'une cheminée (rue de la Maltière)
- 25 septembre : M. Florent Vallot : Ouverture d'une fenêtre (rue des Lochières)

Avis préfectoral relatif à la consultation du public sur le projet de Plan Particulier d'Intervention du dépôt pétrolier de la Société Française du Pipeline du Jura (Communes de Gennes, Nancray et La Chevillotte)

Il sera procédé, sur le territoire des communes de Gennes, Nancray et La Chevillotte, du 21 septembre au 21 octobre 2009 inclus, à une consultations du public sur le projet de Plan Particulier d'Intervention établi pour le dépôt pétrolier de la Société Française du Pipeline du Jura à Gennes.

Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures d'ouvertures des mairies concernées, soit :

- à Gennes : le mardi de 14h30 à 17h30, le jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 15h00 à 18h00 ;
- à Nancray : le mardi, mercredi et vendredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h00 ;
- à La Chevillotte : le mardi de 8h00 à 12h00 et le jeudi de 17h30 à 19h30.

Un dossier identique est consultable en Préfecture du Doubs, Service Interministériel Régional des Affaires Civiles, Economiques, de Défense et de Protection Civile, 8 bis rue Charles Nodier à Besançon, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le Plan Local d'Insertion par l'Emploi (P.L.I.E.) et la Mission Locale Espace Jeunes : deux entités en faveur de l'emploi dans le Grand Besançon

Le P.L.I.E. et la Mission Locale Espace Jeunes proposent de multiples accompagnements aux personnes à la recherche d'un emploi, le P.L.I.E. s'adressant aux plus de 25 ans (contacts : Mme Barraud : 03.81.87.81.70./ Mme Chalamon : 03.81.87.81.78.) et la Mission Locale Espace Jeunes aux 16 – 25 ans (03.81.85.85.85.).

Si vous êtes en recherche d'emploi, n'hésitez pas à contacter ces organismes ; ils pourront vous être d'une aide précieuse.

Recrutement

Le Syndicat du Marais de Saône lance un recrutement pour un poste de secrétaire à mi-temps.

Toute personne intéressée pourra prendre contact auprès du Syndicat du Marais au 03.81.55.48.75.

Prochain Conseil municipal : la prochaine réunion du Conseil aura lieu le vendredi 23 octobre à 20h30.

Le secrétaire de séance,
François LECHAILLER

Un nouveau prestataire de services à la personne sur le Plateau de Saône

A compter du 15 octobre, Monsieur Yves Chabod (13 Route de Maîche - 25660 Morre), assurera les services suivants : surveillance de domicile pendant les vacances, tonte de pelouses, petits dépannages (électricité, plomberie, peinture, ...). Son entreprise « Dépanne Service 25 » est agréée par la Direction départementale du travail et de l'emploi ; l'utilisateur de ses services bénéficiera de 50 % de réduction ou de crédit d'impôt, le chèque emploi service universel (CESU) est accepté.

Si vous souhaitez faire appel à ses compétences, Monsieur Chabod est joignable sur son portable au 06.11.28.64.32.

Recherche d'un terrain pour la création d'une activité équestre

Une personne titulaire du brevet d'état d'enseignement de l'équitation recherche un terrain de 4 à 10 hectares sur la Plateau de Saône pour créer un centre équestre. Les propriétaires terriens susceptibles de louer une telle surface parcellaire et intéressés par le projet peuvent directement contacter la demandeuse, Mademoiselle Racine, au 06.27.51.06.88.

Association Familles Rurales

Reprise des activités « gym » :

- pour les enfants de 6 à 10 ans, jeudi 1^o octobre de 18h15 à 19h15 ;
- pour les adultes, mercredi 30 septembre de 20h à 21h.

Pour tout renseignement concernant ces activités, n'hésitez pas à joindre Valérie Laroche au 03.81.55.78.97.

Marche gourmande

La marche gourmande qui s'est déroulée le 6 septembre dernier devait rencontrer un succès immense auprès des **472** participants.

C'est le dévouement et le travail des 45 bénévoles, et l'organisation menée conjointement entre le Relais Paroissial et le Comité des Fêtes de Gennes, qui ont permis la réalisation de cette manifestation.

Alors un grand **merci** à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette magnifique journée, et bien entendu, à l'année prochaine !

Marché de GENNES

Le premier **MARCHE de GENNES** aura lieu le vendredi 9 octobre 2009 puis se déroulera ensuite chaque 2^o vendredi du mois.

Venez nombreux de 17h30 à 22h00, à la *salle polyvalente* de GENNES, ou différents producteurs vous proposeront en direct leur production, le tout dans une ambiance bon-enfant.

Une buvette sera à votre disposition et vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

 *Alors tous à vos paniers
Et à vendredi 09/10/09 !!*

Soirée Röstis du Club de pétanque de Gennes

Le club de pétanque de Gennes organise une soirée Roestis vendredi 6 novembre à partir de 20 H 00.

Apéritif
Jambon à l'os
Roestis
Cancoillotte
Salade verte

Bavarois framboise et son coulis de fruits rouges

L'orchestre Ultravox animera la soirée.

Le prix du repas est fixé à 17€.

Les inscriptions se feront auprès d'Alexandra Ardiet au 03.81.55.75.59.

Paiement à la réservation. Nombre de places limité.